



**LE MOZAMBIQUE
DANS LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
DES NATIONS-UNIES,
2023-2024**

MOZAMBIQUE



“L’importance que nous attachons à la paix et à la sécurité aux niveaux national, régional, continental et international est à l’origine de cette décision historique de demander le statut de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations-unies pour la première fois depuis notre indépendance en 1975.”

**Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi,
Président de la République du Mozambique !**



Sua Excelência
FILIPE JACINTO NYUSI
Presidente da República de Moçambique



CONTENTS

Déclaration de Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique	7
Intervention de Son Excellence Verónica Nataniel Macamo Dlhovo, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération	10
Principes de la Politique extérieure du Mozambique	13
Les raisons de la candidature du Mozambique au Conseil de Sécurité des Nations-unies	14
Nos priorités	15
Notre confiance dans le multilatéralisme	16
Notre engagement en faveur de la paix régionale et internationale	17
Opérations de Maintien de la Paix des Nations-unies	19
Les enfants, les jeunes, les femmes, la paix et la sécurité	19
Notre engagement en faveur du développement durable	20
Gestion du Changement climatique	21
Les droits de l'homme comme facteur de paix et de sécurité	21
Action humanitaire	22
La culture, le tourisme et le sport comme expressions de la paix et de la sécurité	23



DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE FILIPE JACINTO NYUSI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La paix et la sécurité internationales sont au cœur de la coexistence entre les peuples et les nations et constituent l'un des principaux objectifs de la politique étrangère de la République du Mozambique.

Nous reconnaissons le rôle des organisations internationales comme un élément important pour joindre les efforts des États dans la recherche de solutions aux défis mondiaux. Les Nations-unies, qui constituent le plus haut forum de concertation politique et diplomatique au monde et le plus grand représentant du multilatéralisme.

Le Gouvernement de la République du Mozambique a, donc, pris la décision solennelle de proposer la candidature du pays, comme membre non permanent du Conseil de Sécurité, pour la période 2023-2024.

L'importance que nous attachons à la paix et à la sécurité au niveau national et international est à l'origine de cette décision historique de demander, pour la première fois, le statut de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies.

Le Mozambique privilégie également la promotion de l'émancipation des femmes, le respect scrupuleux des droits de l'homme et le respect de l'État de Droit



démocratique, comme autres fondements de sa politique étrangère et intérieure.

Les élections, à l'Assemblée générale des Nations-unies, auront lieu à New York en juin 2022 et notre candidature bénéficie du soutien et de l'appui des 54 États membres de l'Union africaine, de la SADC et de la CPLP.

Mesdames et Messieurs,

Le Mozambique reconnaît la responsabilité première du Conseil de Sécurité des Nations-unies dans les questions relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Outre son rôle traditionnel dans la gestion et la résolution des conflits, le Conseil de Sécurité, guidé par la lettre et l'esprit de la Charte des Nations-unies, a pris l'initiative de s'attaquer à de nouvelles menaces telles que le terrorisme et l'extrémisme violent, la piraterie maritime, la protection des droits de l'homme, le changement climatique, les migrations forcées, la cyber-insécurité et l'insécurité sanitaire, entre autres.

Comme d'autres pays dans le monde, le Mozambique a été confronté à de multiples menaces mondiales pour la paix et la sécurité internationales, en mettant l'accent sur le fléau du terrorisme, le changement climatique et le COVID 19. Ce sont des maux dont la solution réside dans l'effort et la responsabilité au niveau mondial. C'est pourquoi, forts de l'expérience acquise en les affrontant directement, nous sommes motivés pour servir le monde, en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies.

À ce titre, nous souhaitons collaborer à la conception, à la mise en œuvre et au renforcement d'approches communes permettant d'apporter la réponse la plus appropriée à toutes ces menaces mondiales.

Nous reconnaissons spécifiquement le caractère central des actions concertées et des synergies aux niveaux national, régional et international pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme violent, stopper leur propagation et éliminer leurs causes, contribuant ainsi à des solutions durables.

En tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies, notre pays entend apporter sa contribution à cet effort commun et global de promotion, de construction et de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Programme 2030 pour le Développement durable adopté par les Nations-unies constitue un cadre mondial solide et fondamental pour parvenir à ces solutions durables et soutenables. Le Mozambique, en tant que partie prenante du développement intégré et durable des nations, continuera à défendre cet outil fondamental, qui est l'un des objectifs de sa candidature.



Par conséquent, nous continuerons à lutter pour le renforcement des mécanismes et des engagements pour le financement de sa mise en œuvre, afin d'atteindre le progrès et le bien-être de tous les peuples.

Avec notre élection, nous accorderons une attention particulière aux menaces dites non traditionnelles pour la paix et la sécurité internationales. Le changement climatique, qui constitue la principale menace pour la sécurité au XXI^e siècle, avec le potentiel de dégénérer en conflits aux impacts catastrophiques, entre dans cette catégorie.

En tant que pays vulnérable aux changements climatiques, de plus en plus fréquents et graves, le Mozambique cherchera à privilégier le débat sur la sécurité climatique, considérant que l'examen de cette question par le Conseil de Sécurité est pleinement justifié, compte tenu de la gravité de ses causes et de ses conséquences et du lien qu'elle entretient avec le bien-être de l'humanité tout entière.

Je tiens à souligner que le Mozambique soutient les efforts de réforme du Conseil de Sécurité, en vue de faire des Nations-unies une institution plus représentative des réalités du XXI^e siècle, plus efficace et plus transparente.

Nous sommes sûrs que ces réformes peuvent donner plus d'efficacité et de légitimité à ses décisions. Nous nous alignons pleinement sur la position de l'Union africaine concernant la réforme du Conseil de Sécurité.

Une fois membre du Conseil, le Mozambique partagera sa riche expérience, en accueillant l'une des missions de maintien de la paix des Nations-unies les plus réussies de 1992 à 1994, ONUMOZ. Nous partagerons également l'expérience de notre engagement dans diverses missions des Nations-unies dans le monde.

La paix a toujours été centrale pour les Mozambicains qui ont su maintenir une culture du dialogue qui a culminé avec la signature de l'accord de paix et de réconciliation nationale le 6 août 2019, marquant une nouvelle ère de tolérance et de coexistence harmonieuse.

C'est grâce à son dynamisme en matière de paix que le Mozambique est devenu membre du Comité spécial des Opérations de Maintien de la Paix, dit C34, composé de pays qui apportent une contribution multiforme, notamment financière ou avec des contingents militaires, policiers et civils, aux missions de maintien de la paix des Nations-unies.

C'est cet engagement qui justifie notre candidature à un poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies, afin de contribuer, au plus haut niveau, à la paix et à la sécurité internationales, à la lutte contre le terrorisme et à la promotion du développement durable.

Merci beaucoup !



INTERVENTION DE SON EXCELLENCE VERÓNICA NATANIEL MACAMO DLHOVO, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à la déclaration de Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, le Gouvernement du Mozambique a pris la décision historique de demander à devenir membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies pour la période 2023-2024. En prenant cette décision, le pays est animé par l'esprit de solidarité entre les peuples et la confiance dans le multilatéralisme comme mécanisme approprié pour trouver des solutions aux défis mondiaux actuels.

L'engagement du Mozambique dans des actions de maintien de la paix et de sécurité aux niveaux national, régional et continental et son attachement à la consolidation de l'État de Droit démocratique, ainsi que l'engagement national en faveur de la paix et de la sécurité internationales, contribuent de manière décisive à l'éligibilité du Mozambique.

Avec la candidature de notre pays au siège de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations-unies, nous entendons partager notre expérience du dialogue et de la concertation dans la résolution pacifique des conflits et contribuer aux efforts visant à trouver des solutions aux menaces sécuritaires traditionnelles et émergentes, incarnées par les priorités de la SADC, en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 pour le Développement durable.



Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Guidés par les principes de la Charte des Nations-unies, nous espérons que la participation du Mozambique au Conseil de Sécurité des Nations-unies constituera une valeur ajoutée dans ce contexte :

du renforcement du multilatéralisme, du dialogue permanent et de la résolution pacifique des conflits en tant que mécanisme privilégié pour parvenir à une paix et à une sécurité durable et viable ;

de la lutte contre les menaces pour la paix et la sécurité, notamment le terrorisme, l'extrémisme violent, la piraterie maritime, le trafic de drogues et d'êtres humains et les pandémies ;

- du renforcement de la réponse mondiale aux effets du changement climatique, incarnée par le renforcement du financement climatique en vue de l'atténuation, de l'adaptation et du renforcement de la résilience ;
- des progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Programme de Développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de la Décennie d'Action sur les Objectifs de Développement durable ; et



- du plaidoyer pour la réforme du Conseil de Sécurité des Nations-unies sur la base du consensus d'Ezulwini.

Nous espérons que notre participation au Conseil de Sécurité et notre collaboration avec tous les États membres dans la concrétisation de ces desiderata, permettront au Mozambique de contribuer à la promotion de l'image d'un Conseil de Sécurité plus représentatif et plus équilibré dans le processus décisionnel. De même, nous souhaitons contribuer à ce que cet organe des Nations-unies s'affirme davantage dans la combinaison des synergies mondiales, en faveur de l'efficacité et de l'efficience dans la réponse aux défis de la paix et de la sécurité internationales.

Dans cette entreprise, tous les Mozambicains sont appelés à participer, unis par la conviction que les résultats de notre participation renforceront les préceptes de paix, de stabilité sociale et de coexistence harmonieuse entre les peuples. De cette façon, le monde est gagnant et le pays aussi.

Bravo, le Mozambique !



PRINCIPES DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU MOZAMBIQUE

La présence et l'action du Mozambique au sein du Conseil de Sécurité des Nations-unies sont conformes aux principes de la politique étrangère du pays, à savoir :

- L'établissement de relations d'amitié et de coopération avec les autres pays sur la base du respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, l'égalité ;
- La non-ingérence dans les affaires intérieures et de la réciprocité des avantages ;
- L'acceptation, le respect et l'application de la Charte des Nations-unies ;
- La poursuite d'une politique de paix ;
- Le respect des droits de l'homme et de l'État de Droit ;
- La primauté de la solution négociée et pacifique des conflits ;
- Le désarmement général et universel de tous les États (programme de désarmement).



LES RAISONS DE LA CANDIDATURE DU MOZAMBIQUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS-UNIES

La candidature du Mozambique traduit le sens des responsabilités au niveau international et l'engagement de notre pays en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde, émanant de sa Constitution, de sa politique étrangère et de son adhésion aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations-unies. Notre candidature est guidée par les objectifs suivants :

1. Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, condition indispensable au développement durable ainsi qu'à la protection des droits de l'homme;
2. Réaffirmer l'importance du multilatéralisme, de l'action collective, de la coopération internationale et de la recherche de solutions pacifiques et inclusives, fondées sur la recherche du consensus, en tant que principaux moyens d'instaurer et de maintenir la paix et la sécurité internationales;
3. Promouvoir et défendre les intérêts nationaux et le continent africain au sein du Conseil de Sécurité.



NOS PRIORITÉS

1. Défendre l'importance du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en intensifiant la coopération multilatérale en vue de renforcer la prévention et la résolution pacifique des conflits et la lutte contre les menaces de la sécurité, y compris la piraterie maritime, le trafic de drogues et des être humains, conformément aux priorités de l'Union Africaine ;
2. Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la biodiversité ;
3. Promouvoir l'aide humanitaire et l'équilibre entre le genre ;
4. Plaidoyer l'utilisation de la technologie pour le développement durable ; et
5. Continuer à soutenir le dialogue sur la réforme du Conseil de Sécurité en vue d'équilibrer la prise de décision sur les questions de paix et de sécurité internationales.



NOTRE CONFIANCE DANS LE MULTILATÉRALISME

Le Mozambique comprend que le multilatéralisme est un outil impératif et inévitable pour l'expansion du dialogue, l'union des efforts et la construction d'un consensus international pour la solution des problèmes et des défis communs et mondiaux.

Après avoir obtenu son indépendance nationale en 1975, le Mozambique a garanti son adhésion immédiate aux Nations-unies. Depuis lors, le pays apporte régulièrement sa contribution financière au budget des Nations-unies (budget ordinaire, opérations de maintien de la paix et contributions volontaires aux programmes et aux agences du système des Nations-unies), en plus de la contribution de ses ressortissants au système des Nations-unies pour la résolution des problèmes mondiaux.

Le Mozambique a joué un rôle actif dans la promotion de l'agenda du désarmement. Cela reflète son engagement envers l'importance du désarmement général et complet pour la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans le cadre de cet engagement, le Mozambique a participé activement à la négociation réussie de la Convention sur l'Interdiction de l'Emploi, du Stockage, de la Production et du Transfert des Mines antipersonnel et sur leur Destruction, également connue sous le nom de Convention d'Ottawa. En 1999, le pays a accueilli la première réunion des États-parties et, en 2014, la Troisième conférence d'Examen de cette même Convention. En 2015, le Mozambique a été déclaré pays exempt de mines antipersonnel.



Nous avons été profondément engagés dans l'élaboration du Programme d'action pour la prévention, le combat et l'éradication du commerce illicite des armes légères et de petit calibre.

Le Mozambique a également joué un rôle important dans le processus qui a conduit à la négociation et à l'adoption du Traité sur l'Interdiction des Armes nucléaires.

L'universalisation de ces instruments et des autres instruments du régime international de désarmement est d'une importance capitale dans la poursuite des nobles objectifs que la Charte des Nations-unies confère au Conseil de Sécurité.

Il convient de noter que le Mozambique est signataire de l'Agenda 2030 sur les Objectifs de Développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le Changement climatique. Ces documents d'importance capitale sont mis en œuvre sous l'engagement fort du gouvernement, dans le cadre des instruments de planification, de suivi et d'évaluation, en faveur du développement durable.

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

Depuis la proclamation de son indépendance, le Mozambique a joué un rôle prépondérant dans les efforts régionaux, continentaux et mondiaux de recherche de solutions pacifiques et durables garantissant le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Notre pays a été à l'avant-garde des efforts internationaux dans la lutte contre le colonialisme. Une fois indépendant, le peuple mozambicain a fait preuve d'une solidarité active avec la lutte des autres peuples pour la liberté et a consenti d'énormes sacrifices, notamment dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et pour la libération du Zimbabwe et de la Namibie, en Afrique australe.

Toujours dans le cadre des efforts en faveur de la paix et de la sécurité internationales, le Mozambique reconnaît le rôle incontournable des Nations-unies dans la lutte contre les menaces globales de la sécurité et, dans ce cadre, le pays a participé aux opérations de maintien de la paix des Nations-unies, en envoyant des contingents au Burundi, au Soudan, en République démocratique du Congo (RDC), en Guinée-Bissau et au Timor oriental et en détachant des fonctionnaires auprès de plusieurs missions



Photographie : Le Lieutenant-Colonel F. Gimo, Observateur militaire sans la Base de , Kadugli Sud Kordofan, Soudan Mission de vérification 2013



Photographie : Mission de l'UA lors de la visite de travail pour le référendum à la base de l'ONU, à Kadugli, en 2013.



des Nations-unies.

Le Mozambique a également participé à plusieurs processus de médiation pour la résolution de conflits en Afrique, notamment au Burundi, en Guinée-Bissau, en Éthiopie, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Malawi-Tanzanie (lac Niassa), à Madagascar, aux Comores, en République démocratique du Congo, en Ouganda et au Zimbabwe.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS-UNIES

Le Mozambique fait partie du Comité spécial des Opérations de Paix, désigné C34. Il s'agit d'un mécanisme de contributions multiformes (financières, militaires, de police et d'observation) aux missions de maintien de la paix et aux activités opérationnelles des Nations-unies. À ce titre, le pays a contribué aux opérations de maintien de la paix des Nations-unies dans plusieurs pays, dont le Timor oriental, le Burundi, la Guinée-Bissau, le Soudan, la République démocratique du Congo et le Sud-Soudan.

Il est important de souligner que dans le cadre de la consolidation de la paix et du processus de stabilisation politique et socioéconomique post-conflit, le Mozambique a accueilli, de 1992 à 1994, l'une des opérations de maintien de la paix des Nations unies les plus réussies, appelée Opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ).

LES ENFANTS, LES JEUNES, LE FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Les enfants, les jeunes, les femmes, la paix et la sécurité. Les enfants, les jeunes et les femmes sont des questions pertinentes dans l'agenda du Conseil de Sécurité, en raison de la nécessité de protéger les droits de ces groupes sociaux, souvent vulnérables, dans les contextes de conflit, mais aussi de leur intégration active dans les efforts visant à prévenir et à résoudre les conflits et à promouvoir la paix et la sécurité.

Les résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et 2427 (2018) du Conseil de Sécurité,



traduisent la reconnaissance sans équivoque de cette réalité, en établissant un cadre politique qui démontre et valorise le rôle et le potentiel des enfants, des jeunes et des femmes dans la construction et le maintien de la paix.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), le Mozambique préconise le renforcement de la participation des femmes aux actions et à la médiation, en cas de conflit, et aux opérations de paix et d'urgence au niveau mondial. Au niveau national, il a adopté le Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité 2018-2022, visant à promouvoir une plus grande participation des femmes aux structures et aux processus de paix et de sécurité, à promouvoir l'égalité et l'équité entre les genres dans les institutions de défense et de sécurité.

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Mozambique s'est engagé en faveur de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement durable en tant qu'instruments de promotion du progrès et du bien-être de tous les peuples.

C'est dans ce cadre que le pays a présenté, en juillet 2020, le premier rapport national volontaire sur les Objectifs de Développement durable. Le rapport montre les réalisations du pays dans la mise en œuvre du Programme quinquennal du Gouvernement pour la période 2015-2019, incarné par la matérialisation de l'Agenda 2030 pour le Développement durable.

L'Agenda 2030 pour le Développement durable réaffirme la détermination de la communauté internationale à promouvoir des sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et de la violence. À cette fin, l'Agenda reconnaît qu'il ne peut y avoir de paix et de sécurité sans développement durable et vice versa. Cela reflète la reconnaissance sans équivoque du lien entre la paix et la sécurité et le développement durable. Il est donc justifié d'adopter des mesures qui contribuent à la protection de la planète contre la dégradation, à la gestion durable des ressources et à la lutte énergique contre le changement climatique, éléments qui tendent à représenter de plus en plus une menace pour la paix et la sécurité internationales, avec toutes ses conséquences.

En outre, la corruption est un mal social qui a un impact négatif sur l'action des pouvoirs publics et a des effets néfastes sur la promotion du développement durable.

Ainsi, le Mozambique restera engagé dans la lutte contre la corruption, à tous les



niveaux, en préconisant la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la bonne gouvernance et la consolidation de la démocratie, en vue d'un développement durable.

GESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les événements climatiques extrêmes ont représenté, pour de nombreux États, dont le Mozambique, un facteur d'insécurité et il est important de les combattre collectivement. Le Mozambique réaffirme son engagement à participer, en tant que protagoniste actif, à la gestion de l'impact du changement climatique dans le pays et dans la région de l'Afrique australe, en s'engageant sur quatre défis principaux, à savoir : l'atténuation, l'adaptation et la résilience, le financement et la formation.

Cet engagement découle des enseignements tirés aux niveaux national et régional, mais aussi des responsabilités découlant de son statut d'État-partie à la Convention-cadre des Nations-unies sur les Changements climatiques, à la plateforme de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe, à l'Accord de Paris et au Protocole de Kyoto, entre autres instruments pertinents.

C'est dans ce contexte que le pays a décidé d'accueillir le siège du nouveau Centre régional de la SADC pour l'Atténuation des Catastrophes naturelles par des Opérations humanitaires, d'Urgence et de Résilience, afin de contribuer à la gestion de l'impact du changement climatique dans la région de l'Afrique australe.

LES DROITS DE L'HOMME COMME FACTEUR DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Les droits de l'homme constituent l'un des trois piliers fondateurs des Nations-unies. La protection et la promotion des droits de l'homme et de la dignité humaine, dans toutes ses expressions, doivent être au cœur des actions du Conseil de Sécurité, des Missions de Maintien de la Paix et des États-membres.

Pour cette raison, il s'agit d'une question transversale et incontournable de l'ordre du jour du Conseil de Sécurité, à laquelle le Mozambique attache une grande importance.

Le Mozambique reconnaît qu'en général, la violation généralisée et systématique



des droits de l'homme peut être à l'origine de conflits. Dans cette perspective, l'établissement d'un environnement pacifique a une relation réciproque avec le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Dans ce contexte, le Mozambique prend l'engagement de :

- Œuvrer à l'amélioration des normes en matière de droits de l'homme au niveau national et mondial ;
- Plaider pour le renforcement de la promotion et de l'éducation en matière de droits de l'homme en tant que mécanisme indispensable à la prévention des conflits, à la consolidation et au maintien de la paix et au développement ;
- Plaider pour l'approfondissement de l'articulation entre le Conseil de Sécurité et le Conseil des Droits de l'Homme.

Ce faisant, nous contribuerons à renforcer le rôle du Conseil de Sécurité dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, à traiter les causes profondes de certains conflits et à maintenir la paix.

ACTION HUMANITAIRE

Année après année, les besoins d'aide humanitaire ne cessent d'augmenter et la capacité de réponse de la communauté internationale est insuffisante pour faire face à l'ampleur du problème.

Si auparavant, les besoins provenaient des effets combinés des conflits, du terrorisme, de l'instabilité, des catastrophes, depuis 2021 nous pouvons également compter sur l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19, en aggravant le scénario préexistant déjà critique.

Le Mozambique reconnaît la valeur d'une action humanitaire coordonnée et rapide.

Le Mozambique reconnaît le rôle central du système des Nations-unies et de la Communauté d'assistance humanitaire dans la mobilisation et le rassemblement de tous les acteurs concernés par la réponse humanitaire.

Par conséquent, outre la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de l'aide humanitaire, le Mozambique s'engage à contribuer à une réponse humanitaire efficace par la coordination, la sensibilisation et la mobilisation des ressources, sous la direction de la Communauté d'assistance humanitaire, et en harmonie avec les engagements découlant de l'Agenda pour l'Humanité.



LA CULTURE, LE TOURISME ET LE SPORT COMME EXPRESSIONS DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

À la lumière de son expérience, le Mozambique préconisera le renforcement de son engagement en faveur de la culture, du tourisme et des sports, en tant qu'activités transversales qui unissent les masses et les éléments qui ont un impact sur l'éducation, les loisirs et la coexistence entre les acteurs de cultures différentes, avec une influence sur la consolidation de la paix.

La culture, le tourisme et le sport favorisent la compréhension et l'harmonie, en respectant les principes de liberté, de justice, de démocratie, de droits de l'homme, de tolérance, d'égalité et de solidarité. En outre, la culture et les sports peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre la radicalisation et le maintien de la paix.

Ces activités contribuent à la prévention et à la gestion des conflits potentiellement violents et au rétablissement de la confiance entre les personnes. D'autre part, ils insufflent aux personnes un esprit d'engagement dans les actions de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités, en s'efforçant de parvenir à un développement durable et au respect des droits de l'homme, en renforçant les institutions démocratiques, en promouvant la liberté d'expression, en préservant la diversité culturelle et sportive et la santé environnementale.

